

**DECLARATION PERSONNELLE DU RESPONSABLE DU GROUPE DE TRAVAIL  
CHARGE DE L'EVALUATION DES STOCKS DE POISSONS**

## **DECLARATION PERSONNELLE DU RESPONSABLE DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGE DE L'EVALUATION DES STOCKS DE POISSONS**

Le Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons est un groupe d'experts scientifiques compétents, tant dans le domaine de la recherche sur les poissons antarctiques que dans celui de l'évaluation des stocks de poissons; je suis sûr que personne ne niera ce fait. Notre travail est dirigé par les questions posées au Comité scientifique par la Commission, ainsi que par notre propre sens de responsabilité et le besoin de maintenir notre crédibilité en tant qu'experts scientifiques dans le contexte de l'Article II. Ces dernières années, nous avons pu améliorer considérablement nos évaluations, et les résultats présentés dans les rapport récents du Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons offrent sans doute les meilleurs conseils scientifiques disponibles basés sur toute l'information dont on dispose actuellement.

2. Cela ne veut nullement dire, cependant, que nos conseils soient toujours sans équivoque. Lors de la réunion du Groupe de travail chacun de ses Membres a l'occasion d'exprimer ses opinions. Si un Membre du Groupe de travail n'est pas d'accord avec les autres, le rapport note ce fait. Dans la deuxième tribune, dirigée par le Comité scientifique, celui-ci doit commenter nos débats. Le Groupe de travail a été heureux de noter que le Comité scientifique a, la plupart du temps, sanctionné ses avis avec très peu de commentaires supplémentaires, ni d'opinions contraires à son travail. Ce soutien a augmenté notre motivation et a assuré que la qualité de notre travail au sein du Groupe de travail soit largement reconnue parmi les pays membres.

3. Cependant, lors des années précédentes, et cette année en particulier, nous avons vu nos conseils de plus en plus souvent dévalorisés. Parfois même, il n'en est pas tenu compte lors des discussions officieuses entre les Membres de la Commission, sous prétexte qu'un conseil particulier manque d'évidence suffisante, sans, cependant, corroborer d'autres informations scientifiques, ni indiquer quel niveau de certitude serait nécessaire pour qu'un avis particulier puisse soutenir cette opinion.

4. Comme Responsable du Groupe de travail chargé de l'évaluation des stocks de poissons, je voudrais exprimer ma profonde inquiétude sur les tendances actuelles. De plus, je crois que je devrais protéger mes collègues contre ces affirmations qui, à mon avis, n'ont pas suffisamment de preuves à l'appui. Je serais heureux de discuter ces affirmations au sein du Groupe de travail ou du Comité scientifique. Par contre, je ne peux pas accepter que cette discussion soit maintenant remise entre les mains de la Commission, et je voudrais attirer

l'attention de cette dernière sur ce fait. Non seulement cette situation soumet-elle notre travail à des contraintes superflues, mais encore elle a une portée considérable sur la crédibilité du système de la CCAMLR dans son ensemble.